

PROPOSITIONS SUR

LA CONTRIBUTION  
DE LA DIASPORA  
MAROCAINE

À L'ENTREPRENEURIAT  
ET L'INVESTISSEMENT  
PRODUCTIF



# CONTEXTE : la diaspora marocaine et l'investissement

La diaspora marocaine représente en 2018 environ 10% de la population, soit entre 4 et 5 millions de personnes, se classant ainsi à la dixième place des groupes d'émigrés les plus importants au monde et à la première place parmi les pays la région MENA<sup>1</sup>. Elle est majoritairement concentrée en Europe (environ 90%), mais se déploie et se diversifie depuis plus d'une décennie vers l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient. Le poids des transferts de la diaspora marocaine dans l'économie nationale est conséquent : le Maroc se classe au 3<sup>ème</sup> rang des pays de la région MENA en termes de transferts d'argent de ses ressortissants à l'étranger<sup>2</sup>. Un montant qui atteignait 7,5 milliards USD en 2017, soit l'équivalent de 6,7% du PIB, et qui témoigne de la persistance des liens de la diaspora marocaine avec son pays d'origine<sup>3</sup>.

Conscients de l'importance de cette ressource, les pouvoirs publics mettent en place des politiques de connexion avec leurs ressortissants à l'étranger depuis les années 1990 : constitution d'un Ministère dédié, création de la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger et du Conseil de la Communauté Marocaine à l'étranger (MRE), mise en œuvre de différents programmes comme le FINCOME, le dispositif Maghrib Entrepreneurs ou le récent projet Sharaka. Ces politiques ont pour objectif tant de renforcer le lien avec les nouvelles générations de MRE que d'encourager la mobilisation des transferts vers l'investissement productif. La part de l'investissement productif n'atteint en effet que 7,7% des transferts de fonds totaux de la diaspora, le reste étant principalement déployé vers la consommation et les placements immobiliers. L'amélioration des stratégies nationales à l'égard de la diaspora pourrait donc considérablement optimiser l'exploitation du potentiel qu'elle représente.

Ce plaidoyer a pour ambition de contribuer à mieux cerner les besoins des Marocains résidant à l'étranger et d'apporter un éclairage sur les enjeux et les principales propositions pour renforcer l'implication de la diaspora dans l'entrepreneuriat et l'investissement productif au Maroc. Il a vocation à fournir aux autorités et aux institutions agissant dans ce domaine des recommandations concernant la stratégie et les dispositifs à mettre en œuvre afin d'adapter l'approche et les pratiques.

## UN PLAIDOYER par et pour la diaspora

Ce document de plaidoyer a été élaboré dans le cadre du projet européen DiafriInvest. Son objectif est d'accélérer et d'accompagner la mobilisation des hauts talents, des entrepreneurs et des investisseurs de la diaspora pour dynamiser les relations d'affaires entre l'Europe, le Maroc, la Tunisie et le Sénégal, et contribuer au développement économique.

Outre la mobilisation d'entrepreneurs et d'investisseurs au sein de la diaspora, DiafriInvest entend aussi élaborer des propositions structurantes à destination des autorités publiques et des institutions marocaines, afin d'avoir un impact durable.

Ce plaidoyer s'appuie sur une série de consultations du secteur privé et de la société civile, menées à la fois auprès de hauts talents de la diaspora en Europe et de « repats », entrepreneurs de la diaspora installés au Maroc. Il s'appuie également sur des travaux d'étude sur les diasporas et leurs réseaux menés depuis plus de dix ans par ANIMA<sup>4</sup>. Il propose des mesures concrètes visant à faciliter et accélérer l'implication des diasporas économiques au sein de différents canaux d'engagement.

Les propositions contenues dans ce document ont été présentées aux institutions publiques et autres acteurs pertinents lors d'un atelier de concertation, afin de discuter collectivement des propositions, de les compléter et de les prioriser.

A la suite de cet atelier, DiafriInvest met en place une assistance technique pour accompagner et formaliser le développement d'une action pilote, qui pourra prendre la forme d'un service, d'un dispositif ou d'un partenariat stratégique visant à renforcer l'attraction et la mobilisation des talents de la diaspora.

Les propositions de ce plaidoyer ont également pour ambition d'alimenter la Commission européenne et les différents bailleurs de fonds internationaux intervenant au Maroc, dans le développement de leur programmation sur les sujets de la diaspora et de l'investissement productif.

## LES ANIMATEURS du processus

Le réseau ANIMA Investment Network est une plateforme multi-pays de coopération à but non lucratif, au service du

1. "Talents à l'étranger : Une revue des émigrés marocains », OCDE, 2017

2. "Sending Money Home: Contributing to the SDGs, one family at a time", IFAD, 2017

3. "Migration And Remittances. Recent Developments And Outlook", Banque Mondiale, Avril 2018.

4. "Livre Blanc sur la contribution des Diasporas économiques à l'investissement dans la région Euro Méditerranée", ANIMA, 2016





développement économique en Méditerranée, et plus récemment en Afrique. Il réunit autour des agences nationales et régionales de la promotion de l'investissement et des territoires, tous les acteurs de l'écosystème souhaitant œuvrer au développement économique avec la Méditerranée : acteurs du soutien aux PME et à l'innovation, fédérations d'entrepreneurs, pôles d'innovation, investisseurs, instituts de recherche, institutions internationales, etc.

Depuis 2006, ANIMA accompagne ses membres afin de mobiliser les talents de la diaspora pour la création d'entreprise et l'investissement, ce qui a donné lieu à l'élaboration de différents dispositifs et expériences. ANIMA a ainsi déployé et testé un éventail d'actions dans plusieurs pays et accompagné les acteurs nationaux pour collaborer avec ces talents de manière coordonnée et dans le cadre de stratégies concertées.

L'organisation StartUp Maroc (ou Startup Morocco) est une organisation à but non lucratif qui a pour objectif d'accélérer la création d'emplois et stimuler le développement économique du Maroc à travers l'entrepreneuriat et l'innovation.

StartUp Maroc opère dans 15 villes à travers le Maroc et a accompagné plus de 10 000 entrepreneurs à différentes phases de développement : idée, démonstration de faisabilité (POC), produit minimum viable (MVP), stratégie de mise sur le marché (Go to Market), à travers des formations, programmes d'accélération, conférences et compétitions en partenariat avec des organisations nationales et internationales de renom. StartUp Maroc compte plus de 400 experts et mentors dans son réseau (Marocains du Maroc et du monde).

StartUp Maroc a été labellisé par la Caisse Centrale de Garantie dans le cadre du Fonds Innov Invest pour accompagner et financer environ 30 projets sur une durée de 3 ans :

- Accompagnement (coaching, mentorat, mise en relation, incubation, prototypage, etc.) ;
- Financement (Distribution de subventions « Innov Idea » jusqu'à 200.000 dirhams (DH) par startup et prêts d'honneurs « Innov Start » jusqu'à 500.000 DH par start-up).

La dernière étude d'impact menée sur les programmes Start-up Maroc 2016 en IBM et Pyxeria global<sup>5</sup> a identifié :

- › 20 brevets déposés ;
- › Plus de 400 emplois créés ;
- › Plus de 8 millions DH en revenu ;
- › Plus de 5 millions DH en investissement.

5. Etude d'impact StartUp Maroc, IBM, 2018

## Structurer et organiser le transfert des compétences des talents de la Diaspora et faciliter l'entrepreneuriat et l'investissement productif au travers de réseaux de confiance

**D**ÉVELOPPER UNE STRATÉGIE VISANT À ACCÉLÉRER LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES en s'appuyant sur une plateforme de mobilisation de l'expertise de talents entrepreneurs et hauts profils du secteur privé à partir de besoins pré-identifiés, et faire de la diaspora un accélérateur de transfert de compétences et de technologies entre pays.

Cette initiative aura plusieurs objectifs :

- **IDENTIFIER LES TALENTS** et compétences installés à l'étranger et les mobiliser pour l'accompagnement et le transfert de compétences au Maroc au profit des entrepreneurs locaux ;
- **SOUTENIR LES CAPACITÉS D'INTERNATIONALISATION** des entrepreneurs marocains à travers le mentorat par des talents de la diaspora, qui permet à la fois un transfert de compétences et d'expériences et l'accès à un réseau d'affaires à l'étranger ;
- **CONNECTER** entrepreneurs et investisseurs de la diaspora aux réseaux d'entrepreneurs locaux afin de :
  - › **AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE LA DIASPORA** sur l'environnement économique du Maroc et les opportunités d'investissement ;
  - › **ENCOURAGER LEUR INSERTION DANS LE MILIEU DES AFFAIRES** et soutenir l'émergence de réseaux d'affaires transnationaux formels ;
  - › **FAVORISER LES INVESTISSEMENTS CROISÉS** et l'insertion d'investisseurs de la diaspora dans les réseaux de business angels au Maroc ;
- **DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT ENTRE PAIRS** (de type tutorat) des entrepreneurs de la diaspora par des entrepreneurs résidant au Maroc afin d'accompagner le développement de leurs projets grâce à un référent connaissant l'écosystème et les marchés locaux ;



## PROPOSITION 1

- **METTRE EN PLACE DES BASES DE DONNÉES D'EXPERTS** labellisés/ agréés par les organismes professionnels marocains (experts-comptables, avocats, développeurs web, agences marketing, etc.) qui seraient compétents, dignes de confiance et prêts à travailler avec des entrepreneurs de la diaspora ;
- **VALORISER LES PROFILS ET PARCOURS DES TALENTS** et leur engagement pour la réussite de leurs deux pays. De telles initiatives pourraient servir d'inspiration à d'autres membres de la diaspora désireux de s'engager pour un développement partagé ;

“ Développer une stratégie visant à accélérer le transfert de compétences ”



## PROPOSITION 2

### Structurer au Maroc la relation avec les talents de la diaspora par une coordination et une médiation renforcées

**A** **MÉLIORER LA VISIBILITÉ ET LA LISIBILITÉ DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EXISTANTS** et des structures de coordination et de médiation établis au Maroc et qui ont pour missions de :

- **ASSURER UNE MEILLEURE COORDINATION** et efficacité des dispositifs d'accompagnement de l'investissement de la diaspora en orientant les investisseurs vers les structures compétentes, et créer des synergies entre les initiatives existantes ;
- **INFORMER LA DIASPORA :**
  - › **SUR LES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES**, les procédures d'investissement et les dispositifs qui existent dans le pays au sein d'un espace unique de conseil aux entreprises de la diaspora (13ème région CGEM);
  - › **SUR L'AIDE À L'INSTALLATION DES ENTREPRENEURS** (sessions d'information dans les pays de résidence ou au Maroc, web, etc.) pour faciliter les démarches (administration fiscale, intégration, santé, éducation, etc.) ;



• **DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE MARKETING TERRITORIAL :**

- › **MENER DES CAMPAGNES DE PROMOTION** auprès de la diaspora et des pays de résidence par différents canaux, en privilégiant l'implication du secteur privé à travers les fédérations patronales et les réseaux d'affaires, mais aussi le réseau diplomatique ;
- › **ORGANISER DES VISITES PROSPECTIVES** pour les pays associés avec l'AMDIE afin de mieux faire connaître le marché marocain à la diaspora, aux investisseurs, aux Centres Régionaux d'Investissement (CRI), aux organisations sectorielles, aux Etablissements Publics d'Aménagement, etc. ;

- **DÉPLOYER DES CELLULES RELAIS DE LA STRUCTURE DE COORDINATION** dans les pays de résidence de la diaspora marocaine afin de fluidifier la communication avec la diaspora, par exemple depuis les relais à l'étranger de la 13ème région, qui pourraient être renforcés, et des fédérations patronales. Des bureaux regroupant plusieurs services de l'Etat ainsi que des représentants du corps diplomatique, notamment pour le volet économique, pourraient également être créés à l'étranger dans les villes ayant une importante diaspora marocaine ;

“ *Définir et mettre en œuvre une stratégie de marketing territorial* ”

• **METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION** ayant pour objectif de :

- › **VALORISER DES EXPÉRIENCES** entrepreneuriales de MRE réussies ;
- › **S'APPUYER SUR L'AMDIE** afin de promouvoir le Maroc comme destination d'investissement et comme destination de tourisme entrepreneurial ;

- **DÉVELOPPER LES OFFRES « GO-BETWEEN »** en coopération avec Business France et MDM Invest pour favoriser la reprise d'entreprises par des investisseurs extérieurs ;

- **S'APPUYER SUR LE MCMRE POUR RECENSER TOUS LES FORUMS CONSACRÉS AUX MRE** à l'étranger et proposer d'intégrer des prestations relatives à l'entrepreneuriat au sein des programmes (guichet unique délocalisé, présentations, questions/réponses, etc.) ;

- **ORGANISER UN CONSEIL ANNUEL SUR L'INVESTISSEMENT** qui permettrait à la diaspora de faire remonter ses perceptions du terrain, et pourrait mobiliser des sous-commissions travaillant sur différents thèmes (réglementation, évaluation du climat des affaires, procédures, mesures et dispositifs de soutien aux entreprises, ciblage de la diaspora et co-investissement, etc.) afin de formuler des recommandations ;

- **CRÉER UN STATUT D'AMBASSADEUR ÉCONOMIQUE** au sein des réseaux d'affaires de la diaspora pour favoriser le marketing territorial et la diffusion d'information à la fois auprès de la diaspora et de la communauté d'affaires du pays de résidence. Ce concept pourrait être étendu à d'autres domaines avec des ambassadeurs sportifs, culturels, etc. ;



## PROPOSITION 3

# Faciliter l'accès au financement des entrepreneurs pour inciter la diaspora à investir

Une plus forte implication de la diaspora dans le développement économique passe par **LE SOUTIEN À LA CRÉATION DE NOUVEAUX VÉHICULES FINANCIERS DÉDIÉS À L'INVESTISSEMENT ET À L'ÉMERGENCE D'OUTILS INNOVANTS** pour la diaspora qui entreprend, ou à l'évolution de ceux existants :

- **DÉVELOPPER LE FONDS MDM INVEST** géré par la Caisse Centrale de Garantie ;
- **CRÉER UN LABEL ASSOCIÉ** décerné aux entreprises de la diaspora, afin de faciliter leur accès au financement bancaire et à des conditions préférentielles ;
- **CRÉER UN CLUB DE BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES ASSOCIÉES** afin de proposer des conditions préférentielles aux entrepreneurs de la diaspora labellisés ;
- **CRÉER UN FONDS D'INVESTISSEMENT DE LA DIASPORA MAROCAINE** sur le modèle d'un instrument de type « Diaspora bond » pour orienter une partie de leur épargne vers des prises de participation dans des projets privés, et la rendre plus visible, en s'inspirant de modèles innovants (Ethiopie, Inde ou Mexique par exemple) ;
- **ORGANISER** dans le cadre de la structure de coordination (proposition 1) **UNE VEILLE SUR LES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT** nationaux et internationaux ciblant les entrepreneurs de la diaspora marocaine, mais aussi de manière plus large les opportunités ciblant les projets innovants transnationaux, les programmes de co-incubation, etc. afin d'accélérer le développement d'initiatives innovantes;

- **ADOPTER LE CADRE LÉGAL INCITATIF POUR LE FINANCEMENT PARTICIPATIF** actuellement en projet et assurer sa promotion auprès de la diaspora au travers de solutions spécifiquement dédiées à l'Afrique. Ces outils, particulièrement adaptés à la diaspora à l'ère du digital, répondent aux aspirations d'engagement citoyen et facilitent l'engagement au service du développement des PME et startups innovantes au Maroc depuis les pays de résidence par la prise de participation. Le financement participatif peut être couplé à des dispositifs innovants de mobilisation de la diaspora tels que les financements par SMS ;
- **RENFORCER ET ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES SOLUTIONS D'ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE** (de type e-government) pour faciliter les démarches administratives et les relations d'affaires entre l'étranger et le Maroc, en particulier sur les modalités de paiement, et la conversion de devises étrangères.



“  
*Renforcer et accélérer le déploiement des solutions d'administration électronique*  
”

“

*Le soutien à  
la création  
de nouveaux  
véhicules  
financiers  
dédiés à  
l'investissement  
et à l'émergence  
d'outils  
innovants*

”



## Glossaire

CCME : Conseil de la communauté marocaine à l'étranger

CRI : Centre Régionaux d'Investissement

MENA : Moyen-Orient et Afrique du Nord

PIB : Produit intérieur brut

PME : Petites et moyennes entreprises

Sharaka : Projet de soutien au Partenariat pour la mobilité entre le Maroc et l'Union européenne

Maghrib Entrepreneurs : dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise pour la diaspora marocaine en France mis en œuvre par le

MCMREAM, avec le soutien de l'AFD.

## Liste des personnes morales et physiques consultées

AMDIE (Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations), Artis Environnement, AB Partners, AZUR Partners, CANADA Maroc Infos, CCME (Conseil de la communauté marocaine à l'étranger), CGEM (Confédération Générale des Entreprises Maroc), CJD Maroc, Espace Bidaya, FINCOME (Forum International des Compétences Marocaines Résidant à l'Étranger), GCIP (Global Cleantech Innovation Program), Intent Maroc, MCMREAM (Ministère chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration), MITC (Morocco Information Technology Company), Servizi Italia Morocco.

## Contact

Equipe de coordination DiafrikInvest

Email : [info@diafrikinvest.com](mailto:info@diafrikinvest.com)

Zineb Rharrasse, Cofondatrice et directrice générale, StartUp Maroc

Email : [zineb.rharrasse@startupmaroc.org](mailto:zineb.rharrasse@startupmaroc.org)

Tél : +212 664 150 279

Léonard Lévêque, Coordinateur DiafrikInvest, ANIMA Investment Network

Email : [leonard.leveque@anima.coop](mailto:leonard.leveque@anima.coop)

Tél : (+33) (0)4 96 11 67 63

## Auteurs

Ce document a été rédigé par Léonard Lévêque, coordinateur du projet DiafrikInvest, Aurélien Baudoin (ANIMA Investment Network) et par Zineb Rharrasse, (StartUp Maroc).  
Création graphique : [www.stickstudio.net](http://www.stickstudio.net)  
Mathias Fillon, Emmanuel Noutary, Lauriane Ammouche ont participé à la relecture et à l'édition.

DiafrikInvest, janvier 2018 - [www.diafrikinvest.com](http://www.diafrikinvest.com)

La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de ANIMA Investment Network et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

DiafrikInvest (2016 -2019) a pour ambition d'accélérer et d'accompagner la mobilisation des hauts talents, des entrepreneurs et des investisseurs de la diaspora pour dynamiser les relations d'affaires entre l'Europe, le Maroc, la Tunisie et le Sénégal et contribuer ainsi au développement économique. Le projet est cofinancé à 90% par l'Union européenne pour un budget total de 2,2 millions EUR. Le projet est mis en œuvre par un consortium euro-africain composé d'ANIMA Investment Network, chef de file, l'Agence de l'entrepreneuriat en Méditerranée (ACIM), le Centre des jeunes dirigeants (CJD) du Sénégal, la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONNECT), et Startup Maroc. L'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE) est également associée au projet.

L'Union européenne est constituée de 28 États membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de plus de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne est déterminée à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.